

GRÉZAC

# La commune, « QG » du prochain Dunes et Marais ?

Lundi soir, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire pour la dernière fois avant les prochaines élections municipales de mars prochain afin de voter la clôture du budget 2019.

Bernard Pourpoint a tout d'abord exposé à ses collègues élus que le compte de gestion 2019 était établi par le receveur municipal à la clôture de l'exercice, visé et certifié par ce dernier.

Le conseil municipal a ensuite délibéré sur le compte administratif 2019 après que l'édile a retracé les opérations réellement effectuées au cours du dernier exercice. Voté à l'unanimité ce dernier compte un excédent global de clôture de 381 556,71 € lequel sera affecté lors du vote du budget 2020, soit après les élections municipales.

Dans le cadre de l'intercommunalité, Bernard Pourpoint a rappelé que les 33 communes de la Communauté d'agglomération Royan atlantique (Cara) avaient été saisies pour formuler un avis sur le projet de schéma de cohérence territoriale (Scot) arrêté en conseil communautaire le 11 octobre 2019. Sur cette délibération, le conseil



**Les buggys seront exposés sur la commune avant leur départ.**

PHOTO « SUD-OUEST »

municipal a décidé de donner un avis favorable avec réserves concernant la zone d'activité de Bel Air, car il ne souhaite pas que celle-ci devienne une réserve foncière, mais une zone pour recevoir tous types d'activités tertiaires, artisanales et industrielles.

Au chapitre de la voirie, plusieurs délibérations ont été prises et le maire est autorisé à signer les conventions pour missions de maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement du hameau du Pontet, de l'impasse des Roquilleaux et du chemin du Bois-Pa-caud.

## 3, 4 et 5 octobre

La séance s'est terminée par les questions diverses, Bernard Pourpoint fait part de la demande de l'association A.S.A Augias qui souhaite faire de Grézac cette année « la plaque tournante » du rallye Dunes et Marais 2020 qui aura lieu les 3, 4 et 5 octobre en utilisant les différentes salles de la mairie et le terrain à proximité de la salle multi-activités.

Le conseil municipal a donné un avis favorable sous réserve qu'un état des lieux soit réalisé au préalable.

**Jean-Michel Fougeret**